

## LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DU DECISIONNEL ET DE LA STATISTIQUE PARCOURS APPLICATION AU DOMAINE DE LA SANTE

La Licence Professionnelle Statistique et Informatique Décisionnelle pour la Santé forme des data-managers, des statisticiens et des programmeurs capables de gérer et d'analyser les données du secteur de la santé, notamment dans le contexte des essais cliniques et des études épidémiologiques.

### DIPLOME VISE

*Type de diplôme* : Licence Professionnelle

*Niveau de diplôme* : Bac + 3 - niveau 6

*Fiche RNCP n°* : 29969 - <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/29969>

### PUBLIC VISE - PREREQUIS – ADMISSIBILITE - ADMISSION

*Public* : salariés en CDI / CDD, intérimaires, demandeurs d'emploi, adultes en reprise d'études.

*Prérequis* :

- Bac + 2 ou 120 ECTS (DUT Statistique et Informatique Décisionnelle - STID, Informatique, L 2 Scientifique ou équivalent).

- Justifier d'au moins 3 années d'expérience professionnelle, dont la spécialité est liée aux métiers du décisionnel.

*Admissibilité* : examen approfondi du dossier de candidature

*Admission* : entretien de sélection

*En l'absence du diplôme requis, l'accès à cette formation est aussi possible par la validation des études, des expériences professionnelles ou acquis personnels (VAP 85). Dossier à télécharger sous ce lien, rubrique « La VAP 85 à l'IUT de Paris, quelle procédure ? » : <https://www.iut.parisdescartes.fr/la-ftlv/> à compléter et à transmettre accompagné des pièces justificatives via l'application de candidature en ligne E-candidat.*

### OBJECTIFS

Cette licence professionnelle forme des spécialistes de la statistique et de la gestion de données pour le domaine de la santé.

### COMPETENCES VISEES

- Comprendre les problématiques et enjeux des différents domaines de la santé
- Collecter des données pertinentes, les valider et les structurer
- Identifier et mettre en œuvre les traitements statistiques appropriés pour répondre aux besoins des responsables dans les différents domaines de la santé
- Savoir utiliser les grands logiciels spécialisés
- Savoir communiquer et diffuser des résultats

### CONTENU DE LA FORMATION

*Plaquette et calendrier de la formation* :

<https://www.iut.parisdescartes.fr/metiers-de-la-data/licence-professionnelle-metiers-du-decisionnel-et-de-la-statistique/>

*Programme* :

#### U.E. 0 : HOMOGÉNÉISATION

- Statistique
- Informatique

#### U.E. 1 : STATISTIQUE

- Méthodes multidimensionnelles
- Essais cliniques
- Modèle linéaire généralisé
- Données longitudinales
- Études de cas
- Épidémiologie

#### U.E. 2 : INFORMATIQUE DÉCISIONNELLE

- Base de données
- Programmation statistique
- Informatique décisionnelle – Tableaux de bord
- Data-management des données biomédicales
- Cahiers d'observation électroniques

#### U.E. 3 : PROFESSIONNALISATION

- Systèmes de santé – Économie de la santé
- Présentation d'études – Conduite de projets
- Communication – Anglais scientifique

#### U.E. 4 : PROJETS TUTORÉS

#### U.E. 5 : STAGE

### ÉQUIPE, METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

*Responsable du cycle* : Olivier BOUAZIZ,

*Équipe pédagogique* : enseignants chercheurs, enseignants, et professionnels qualifiés ayant une activité en lien avec les contenus de la formation.

*Méthodes* : les besoins professionnels sont très importants dans ce secteur d'activité. La licence professionnelle forme donc les stagiaires à être rapidement opérationnels sur le marché du travail avec des modules d'études de cas, de présentation des systèmes de santé, de communication et d'anglais.

Les stagiaires réalisent également un projet tuteuré, qui a pour but de mettre en pratique toutes les notions abordées dans les autres matières.

Les enseignements sont composés à la fois d'enseignements théoriques et d'enseignements professionnels dispensés par des spécialistes du secteur de la statistique et de la santé.

Stage et projet tuteuré donnent lieu à l'élaboration d'un mémoire et à une soutenance orale.

La pédagogie fait une large place à l'initiative du stagiaire et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises.

**L'assiduité que ce soit en cours ou en stage, est obligatoire ; elle fait l'objet de listes d'émargements par demi-journées.**

*Moyens pédagogiques adaptés* : logiciels professionnels, salles informatiques (1 poste par stagiaire), bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues, supports de cours.

Les stagiaires bénéficient d'un environnement numérique de travail leur permettant de recevoir et consulter des cours, consignes, informations pédagogiques et administratives ainsi que de déposer des documents et partager leur expérience.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

**Organisation du contrôle des connaissances (\*)** : la scolarité en licence professionnelle se déroule suivant les modalités du contrôle continu et de la session unique. Les notes du contrôle continu sont prises en compte sans autre pondération que les coefficients affectés aux UE et aux ECUE définis à l'article 2 des MCC. L'assiduité est obligatoire [...].

**Validation des études (\*)** : [...] la licence professionnelle est délivrée par le Président de l'université sur proposition du jury d'après l'ensemble des notes et appréciations obtenues au cours de l'année. La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont à la fois obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tutoré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage, sous réserve d'avoir satisfait aux obligations de présence définies à l'article 4 des Modalités de Contrôle des Connaissances.

*(\*) extrait des Modalités de Contrôle des Connaissances. Les MCC sont votées annuellement par le Conseil d'Administration de l'IUT de Paris et par les instances de l'Université. Elles sont remises au stagiaire dès l'entrée en formation.*

*Seules les MCC votées au titre de l'année universitaire pour laquelle le stagiaire FC est inscrit en formation feront foi.*

## PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Après la licence professionnelle, l'étudiant peut prétendre aux emplois suivants :

- Statisticien/ne
- Biostatisticien/ne
- Chargé(e) d'études statistiques
- Chargé(e) d'études cliniques
- Data manager
- Programmeur(euse) statistique
- Assistant(e) de recherche clinique

## VALIDATION DES ACQUIS

**Validation des Acquis de l'Expérience** : cela permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle. Une année d'expérience minimum en rapport avec le contenu de la certification visée est nécessaire. Ainsi, la VAE permet d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

**Validation des Acquis Professionnels (VAP 85)** : cela permet d'accéder directement à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis, en faisant valider une expérience professionnelle (salariée ou non), les formations suivies ou les acquis personnels développés hors de tout système de formation.

Pour tout renseignement complémentaire : <https://www.iut.parisdescartes.fr/la-ftlv/>

## MODALITES DE CANDIDATURE

**Session de candidature** : 08/03/2021 au 30/06/2021

**Candidature en ligne** : <https://ecandidat.app.u-paris.fr/sh1/>

## ORGANISATION DE LA FORMATION

**Déroulement de la formation** : à temps plein et en continu

**Dates de la formation** : 20/09/2021 au 24/06/2022

**Enseignement théorique** : 20 semaines soit 550 heures

**Stage obligatoire** : 14 semaines soit 483 heures (35 h hebdomadaires)

**Horaires** : 9 h 00 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 00 (sous réserve de modification)

**Nombre de stagiaires par groupe** : en moyenne 25 personnes (groupe mixte formation apprentissage et formation continue).

**Les formations sont délivrées en présentiel. Toutefois l'IUT de Paris – Rives de Seine pourra être amené à assurer ses activités pédagogiques en mode distanciel si la situation sanitaire l'exige et conformément aux directives ministérielles.**

## COUT ET DROITS D'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE

**Coût du cycle d'enseignement théorique** : 6 600,00 € nets.

**(tarif sous réserve d'approbation par les instances d'Université de Paris - l'Université de Paris est un établissement public non assujetti à la TVA).**

**Droits d'inscription universitaire** : obligatoires ; ils sont fixés chaque année par arrêté du MESRI.

**CVEC** : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

**Salariés** : la prise en charge du coût de la formation peut être assurée dans le cadre des dispositifs de Formation Professionnelle en vigueur. Il appartient aux candidats d'effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes dont ils dépendent : DRH, OPCO...

**Demandeurs d'emploi** : sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier de l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) ou obtenir une Autorisation d'Inscription à un Stage de Formation (AISF). Les démarches doivent être faites auprès du conseiller Pôle Emploi.

**CPF** : le compte personnel de formation est utilisable par tout salarié, tout au long de sa vie active, y compris en période de chômage, pour suivre une formation qualifiante ou certifiante : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/> Nous consulter.

## INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

DÉPARTEMENT STATISTIQUE ET INFORMATIQUE DECISIONNELLE

☎ 01 76 53 48 23

✉ [secretariat-stid@iut.parisdescartes.fr](mailto:secretariat-stid@iut.parisdescartes.fr)

## LIEU DE LA FORMATION

IUT de Paris – Rives de Seine

143, avenue de Versailles - 75016 PARIS

☎ 01 76 53 47 00

<https://www.iut.parisdescartes.fr/>

## MONTAGE DU DOSSIER DE FINANCEMENT, DEVIS, CALENDRIER

SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE (SFCA)

☎ 01 76 53 49 75

✉ [bernadette.amiaud@u-paris.fr](mailto:bernadette.amiaud@u-paris.fr)

## ACCES A L'IUT

📍 Exelmans, Mirabeau, Église d'Auteuil, Chardon Lagache

🚌 22, 62, 72, PC1

📍 Pont du Garigliano

📍 Pont du Garigliano